

Tous mobilisés

contre la casse du droit du travail

Le projet de réforme du Code du Travail, les négociations UNEDIC, après les lois « sécurisation » de l'emploi, Macron, Rebsamen, Santé, les réformes territoriales...visent à détruire l'ENSEMBLE des droits et acquis sociaux permettant au monde du travail, non seulement de se défendre collectivement et individuellement mais également de pouvoir vivre dignement.

Avec plus de 5 millions de chômeurs, le gel des salaires et des pensions, la diminution des minima sociaux, aujourd'hui encore, salariés du public, du privé, retraités, jeunes, privés d'emplois, sont la cible du gouvernement et du Medef.

Le projet de loi EL KHOMRI, c'est :

- remise en cause des 35 H et augmentation de la durée légale du temps de travail pouvant aller jusqu'à 12 H par jour et 60 H par semaine,
- inversion de la hiérarchie des normes : ce ne sont plus les dispositions légales les plus favorables aux salariés qui s'appliqueront,

- précarisation des droits des salariés avec des accords d'entreprises à durée limitée,
- légalisation des licenciements abusifs,
- baisse des garanties prévues par le contrat de travail sans contestation possible,
- indemnités prud'homales plafonnées au plus bas,
- modification des règles de rémunération des astreintes et des heures supplémentaires,
- augmentation du temps de travail pour les apprentis mineurs,
- remise en cause de la reconnaissance et du rôle des organisations syndicales,

Ce projet de loi avec le compte personnel d'activité viennent aggraver la remise en cause des statuts et des garanties collectives du privé comme du public.

S'ajoutent les négociations UNEDIC qui visent à tenter de diminuer le temps et le montant de l'indemnisation des privés d'emplois et précaires.

**L'ATTAQUE EST GLOBALE ET COHÉRENTE, AUCUN SECTEUR N'EST ÉPARGNÉ.
C'EST NOTRE MODÈLE SOCIAL QUI EST ATTAQUÉ.
DÉRÉGLEMENTER, ENLEVER DES DROITS AUX SALARIÉS,
PRIVÉS D'EMPLOIS, RETRAITÉS, JEUNES, NE FAVORISENT PAS L'EMPLOI.**

- d'augmenter encore et toujours les milliards de dividendes versés aux actionnaires du CAC 40 au détriment de nos salaires et pensions !
- d'augmenter les milliards d'€ que se partagent les 10 plus grandes fortunes de France au détriment de nos emplois et de nos conditions de travail !
- d'augmenter les milliards de cadeaux et d'exonérations de cotisations en tout genre faits au Medef, au détriment de nos industries, nos Services Publics et de la réponse aux besoins sociaux !

Lorsque le gouvernement, pour satisfaire les exigences du patronat, parle de compétitivité : de quoi s'agit-il ? D'autres choix s'imposent que celui de l'austérité. Parce que l'argent existe, exigeons une autre répartition des richesses pour relancer l'emploi, augmenter les salaires et pensions, renforcer notre système de Protection Sociale, développer nos Services Publics et nos industries.

**La régression sociale ne se négocie pas.
Ensemble, imposons le progrès social.**

LE 9 MARS 2016

JOUR DE LA PRESENTATION DE CE PROJET AU CONSEIL DES MINISTRES,

RASSEMBLEMENT à 11 H 00

– PLACE DU GENERAL DE GAULLE – A DIGNE –